



Com Com Du Bassin De Joinville En Champagne
3 RUE DES CAPUCINS
52300 JOINVILLE

Directeur des services techniques

FAMILLE - AFFAIRES GENERALES

DOMAINE D'ACTIVITES - PILOTAGE, MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

METIER

Définition	Dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques. Pilote les projets techniques de la CCBJC.
Facteurs d'évolution	<p>Développement des réglementations concernant les centres techniques et les différents domaines des services techniques</p> <p>Transfert de compétences entre collectivités</p> <p>Mutualisation des services entre collectivités et particulièrement de certains services techniques</p> <p>Territorialisation des services techniques dans un but de services de proximité</p> <p>Recherche d'optimisation dans le fonctionnement des services</p> <p>Réforme du code des marchés publics, réglementations sur la sécurité, l'accessibilité, l'hygiène, la qualité environnementale, la gestion de l'énergie</p> <p>Évolutions techniques et normatives</p> <p>Rapport entre les activités concédées, déléguées, externalisées et les activités exécutées en régie</p> <p>Évolution de la demande sociale : individualisation, proximité, réactivité</p> <p>Ampleur des projets de développement, de construction, d'aménagement</p> <p>Management par projets, démarches transversales et approches systémiques</p>
Situation fonctionnelle	<p>Structure intercommunale</p> <p>Rattaché hiérarchiquement à la Directrice Générale des Services</p>
Conditions d'exercice	<p>Disponibilité</p> <p>Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public</p> <p>Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire</p>
Autonomie et responsabilités	<p>Large autonomie dans l'organisation du travail</p> <p>Force de proposition auprès de l'autorité territoriale</p> <p>Autodéfinition de son descriptif d'activités en cohérence avec les missions pour lesquelles il est recruté, évaluation par la direction générale des services</p> <p>Responsabilité des moyens d'action et du budget liés aux missions</p> <p>Garant de la bonne réalisation des travaux dans l'application du code des marchés publics</p> <p>Garant de l'application des règlements de sécurité sur les chantiers dont il a la responsabilité</p>
Moyens techniques	Véhicule de service
Relations fonctionnelles	<p>Relations avec les partenaires institutionnels (structures intercommunales, administrations déconcentrées, autres collectivités, etc.)</p> <p>Relations fréquentes avec les élus et la direction générale des services</p> <p>Relations fréquentes avec le service urbanisme</p> <p>Relations avec l'ensemble des services de la collectivité</p> <p>Relations permanentes avec l'encadrement intermédiaire</p> <p>Relations avec les fournisseurs, les entreprises, les bureaux d'études assurant la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage déléguée, les prestataires de services, les délégataires</p> <p>Relations directes avec les usagers et le milieu associatif</p>
Cadres statutaires	Ingénieurs Territoriaux

Conditions d'accès	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
Activités spécifiques	Participation au recrutement de son équipe Participe à l'élaboration des pièces contractuelles des marchés publics de travaux Sécurité des bâtiments (ERP), participation aux commissions de sécurité et d'accessibilité Responsable du SPANC (contrôle périodique, contrôle conception, diagnostic vente)

ACTIVITES/COMPETENCES

Savoir

Général

- Démarches qualité environnementale des bâtiments (QEB), du patrimoine de voirie, analyse des projets sous l'angle du développement durable, etc.
- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques des secteurs techniques : priorisation et hiérarchisation au niveau sécuritaire, réglementaire, financier, de conservation du patrimoine et de confort d'usage
- Environnement juridique des collectivités territoriales
- Loi handicap et réglementations afférentes
- Maîtrise des règles de l'achat public
- Marchés de prestations de service
- Marchés publics de travaux, de maîtrise d'œuvre et autres prestations intellectuelles et de fournitures
- Principe du coût global
- Principes de préservation et valorisation des patrimoines
- Rapporter, animer, communiquer
- Réglementation des marchés de maintenance
- Techniques de gestion des stocks

Socioprofessionnel

- Code de l'urbanisme
- Codes relatifs à la construction, à la voirie, à l'urbanisme, etc.
- Connaissances fondamentales techniques et réglementaires en matière de bâtiment, espaces verts, voirie, propreté urbaine, éclairage public, urbanisme, développement durable, gestion des déchets, cimetières. Méthodes d'analyse et de diagnostic
- Définition, délimitation, classification et consistance du domaine public
- Démarche de programmation des ouvrages
- Démarches qualité environnementale des bâtiments (QEB), du patrimoine de voirie, analyse des projets sous l'angle du développement durable, etc.
- Inventaire du patrimoine existant
- Loi sur l'air (pollution, bruit, etc.), formations obligatoires et habilitations du personnel
- Modes de gestion des services publics (régie, MP, DSP, Partenariats PP, mandats, SPL, etc.)
- Modes de préservation et valorisation des patrimoines
- Notions de coût global
- Notions générales opérationnelles de génie civil et de constructions
- Politiques "Zéro produit phytosanitaire"
- Principe du coût global s'appliquant aux patrimoines bâti, routier, d'espaces verts et aux véhicules et équipements
- Régime juridique des bâtiments et du domaine public, incidences sur le rôle et les actes de son gestionnaire
- Régime juridique du domaine public et les procédures relatives s'appliquant (coordination, DT et DICT?)
- Réglementation "permis de construire"
- Réglementations diverses du bâtiment (sécurité incendie, accessibilité, hygiène, qualité environnementale, énergie, etc.)
- Stratégie patrimoniale
- Techniques d'ingénierie d'aménagement paysager
- Techniques d'ingénierie du bâtiment gros œuvre
- Techniques d'ingénierie du bâtiment second œuvre
- Techniques d'ingénierie VRD et infrastructures
- Techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO)

Savoir-Faire

Gestion du parc matériel de la collectivité

- Définir et mettre en œuvre une politique d'investissement et de maintenance préventive et curative du

matériel de la commune prenant en compte le coût global et le respect de l'environnement : véhicules automobiles, engins, matériels divers espaces verts et autres

- Organiser et mettre en œuvre la gestion des stocks du centre technique municipal
- S'assurer de la sécurité et de la santé du personnel et des usagers lors de l'utilisation et de la maintenance du matériel

Gestion du patrimoine bâti et de l'ensemble des infrastructures de la collectivité en relation avec

- Assurer une exploitation du patrimoine de voirie en garantissant la sécurité des agents et des usagers
- Définir des stratégies de maintenance (entretien et exploitation) des équipements immobiliers, des infrastructures et des installations d'éclairage public de la collectivité dans une approche en coût global
- Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments
- Gérer les marchés d'entretien et de maintenance

Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine de la collectivité

- Concevoir un plan stratégique patrimonial de développement des infrastructures et des bâtiments (travaux neufs, construction ?) avec leurs équipements dans une approche en coût global
- Diagnostiquer l'ensemble du patrimoine de la collectivité à l'aide d'outils adaptés
- Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments, sur la voirie et dans les espaces publics de la collectivité
- Intégrer le respect du développement durable dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales de la collectivité
- Mettre en valeur et préserver le patrimoine de la collectivité
- Proposer des choix de modes de gestion et d'acquisition adaptés
- Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement relative au patrimoine bâti, aux espaces verts, à la voirie, à la propreté urbaine, à l'éclairage public, à l'urbanisme, aux politiques publiques de développement durable, à la gestion des déchets, au parc matériel, aux cimetières

Mise en œuvre des projets dans le secteur technique

- Analyser les besoins d'études
- Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés
- Établir et chiffrer un préprogramme d'opération
- Être partie prenante dans l'équipe de direction
- Étudier la définition de l'ouvrage et du programme
- Intégrer, dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés
- Mener des études de faisabilité et de programmation
- Mesurer l'impact de la réalisation au plan technique
- Opérer des choix de prestataires, négocier, faire respecter les clauses des marchés dans leur mise en œuvre
- Organiser et superviser un chantier

Missions spécifiques

- Gérer les questions d'aménagement et d'urbanisme de la collectivité
- Organiser la logistique des fêtes et cérémonies

Signature de l'agent

